

D.P.C.

février 2022

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE – ind.00

NOTICE TERRAIN – PROJET

MAITRISE DE L'OUVRAGE

SUEZ RV NORD
CS40210
62110 HENIN-BEAUMONT

CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE CSR A NEUVILLETTE SUR LE SITE TEREOS D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE (02)

MAITRISE D'OEUVRE



HAUTS DE FRANCE / OUEST – 5/7 AVENUE EUGENE GAZEAU – 60300 SENLIS
GRAND PARIS – CITE DESCARTES – 18 RUE ALBERT EINSTEIN – 77420 CHAMPS SUR MARNE
HAUTS DE FRANCE – 2, RAMPE ST MARCEL – 02000 LAON
GRAND EST – 23, RUE DE SAVOYE – 51100 REIMS
LYON – 74, RUE MAURICE FLANDIN – 69003 LYON



T +33 (0)3 44 28 90 59
T +33 (0)1 43 87 45 07
T +33 (0)3 23 22 61 06
T +33 (0)3 26 05 83 90
T +33 (0)4 37 69 99 26

SARL D'ARCHITECTURE & D'INGENIERIE AU CAPITAL DE 150000 € - RCS REIMS B 403 616 030 CODE NAF 7111Z - SIRET 403 616 030 000 74
N° ORDRE DES ARCHITECTES : S03360

NOTICE DESCRIPTIVE
PIECE OBLIGATOIRE DU DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CODIFICATION : PC4 – (Article R431-8)

1 – ETAT INITIAL DU TERRAIN

Le site de l'opération se situe sur les deux communes limitrophes de Neuville et Thenelles. L'accès au terrain se fait depuis la rue de l'Obernaude, au Sud de la commune de Neuville. Le projet de chaufferie CSR (Combustible solide de récupération) s'intègre dans la continuité du site Tereos d'Origny-Sainte-Benoite. Le terrain est cerné par un site industriel à l'ouest (Tereos), une déchetterie sur la parcelle voisine à l'est, la voie d'accès (D707/rue de l'Obernaude) au nord et enfin, un talus planté avec une route départementale (D1029) au sud. Les cotes NGF du terrain vont de 75,80 à 80,80 sur un terrain d'environ 130m sur 100m.



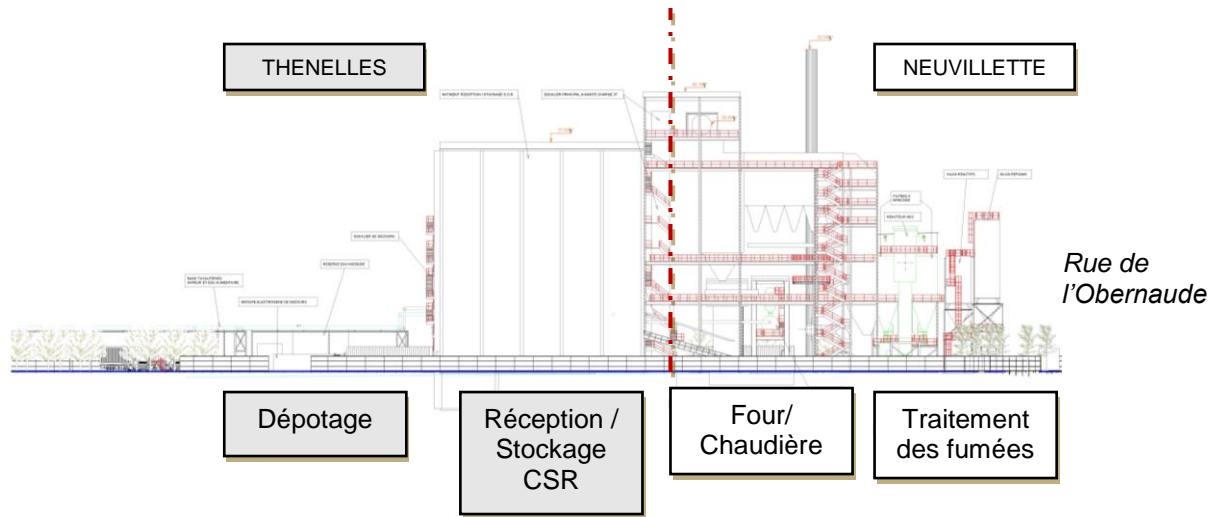
Environnement proche : rue de l'Obernaude avec aperçu du site en arrière-plan

2 – PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

2.1 Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants

La chaufferie CSR prend place dans un environnement essentiellement industriel. Néanmoins, son organisation et implantation prennent en compte le terrain afin de s'y intégrer au mieux. Le projet se compose de plusieurs zones. Depuis la voie publique rue de l'Obernaude, les zones sont implantées dans l'ordre suivant : la zone de traitement des fumées comprenant un réacteur et des silos (équipements les plus bas du projet), puis la zone four/chaudière avec le four et la cheminée (les équipements les plus hauts du projet, le point culminant étant la cheminée avec 52m), ensuite la zone bâtiment de réception/stockage CSR avec le seul volume bâti du projet (le reste étant des équipements) et enfin à l'arrière, le quai de dépotage CSR. Les deux premières zones sont situées majoritairement sur la commune de Neuville alors que les deux dernières sont sur la commune de Thenelles.

L'accès au site se fait depuis la rue de l'Obernaude au nord. La circulation des véhicules avec le pont bascule et les espaces de stationnement se situent à l'ouest de la parcelle.



2.2 Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

Les limites nord, est et ouest du projet sont traitées avec des clôtures (panneaux rigides). En limite nord et sud, les arbres existants sont conservés (le long de la rue de l'Obernaude et sur le talus). Au sud le relief permet de s'affranchir de clôture de ce côté. Au vu de l'activité du site, les espaces de circulation (voirie lourde et légère) sont en enrobés. Les espaces non construits et non enrobés sont engazonnés.



2.4 Données concernant les travaux : matériaux et couleurs des constructions

Bâtiment réception/stockage CSR :

- Façades :
 - o Soubassement : béton brut
 - o Etages (bureaux) : bardage bois horizontal
 - o Etages (attique) : bardage métallique vertical, onde trapézoïdale, RAL 9007
 - o Encadrement des fenêtres : aluminium laqué RAL 7016.
- Couvertures :
 - Toiture plate étanchée
- Finitions d'étanchéité (sorties en toiture, bandes de rive...) : aluminium laqué RAL 9007
- Menuiseries extérieures courantes : aluminium laqué RAL 7016
- Portes techniques extérieures : acier RAL 7016

- Clôtures : panneaux rigides, RAL 6005

2.5 Traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer

Dans le cadre du projet, les espaces libres suivants sont prévus :

- Stationnement pour véhicules légers : enrobés
- Circulation véhicules légers et lourds : enrobés
- Plateforme équipements (silos, four, cheminée) : enrobés
- Limite terrain : gazon + arbre planté
- Bassin d'orage dans zone engazonnée (côté est) (Thenelles)